



LAINES-AUX-BOIS...

Flash infos

12/2024
32

Madame, Monsieur, Chers Laignerans,

L'année se termine sur une note de joie avec des activités autour des fêtes de fin d'année et notamment de Noël. Après avoir conviés nos aînés à un repas le dimanche 1^{er} décembre, nous vous attendons, petits et grands, ce samedi à 17h45 à la Salle Pluriactivités autour de deux clowns sympathiques, Choupette et Cacahouète.

Lors des derniers conseils municipaux, il a été voté, à l'unanimité, de passer l'éclairage public en 100% LED. Nous allons donc modifier les 114 points lumineux restants, ce qui nous permettra de réaliser une économie annuelle d'environ 70% sur notre facture énergétique.

Dans le cadre de la gestion des déchets, le conseil municipal s'interroge sur l'installation d'un site de compostage collectif dans le village pour les habitants ne disposant pas de composteurs individuels. Ce site pourrait être financé en totalité par Troyes Champagne Métropole puis géré par la commune. Pour rappel, le compostage des bio déchets permet de réduire de 30% les ordures ménagères mais surtout de transformer ces déchets en compost pour les plantes.

Aussi, vous trouverez, avec ce bulletin d'informations, un questionnaire à compléter et à retourner en mairie avant le 23 décembre. Selon vos retours, le conseil poursuivra ou non l'étude d'un compostage collectif.

Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous invite à nous retrouver à la cérémonie des vœux le vendredi 10 janvier prochain pour découvrir les réalisations en cours et à venir

Bien amicalement,

Anne-Sophie GAUTHIER

Retour sur... Octobre Rose !

Pour cette nouvelle édition des randonnées roses de Laines-aux-Bois, ce sont 209 cyclistes, 110 marcheurs et 1 draisienne qui se sont donnés rendez-vous le samedi 5 octobre 2024 pour la bonne cause !

Sous le soleil, les participants ont pu randonner sur des parcours de 6 ou 10 kms ou encore parcourir en vélo 30, 50 ou 70 kms.

Cette manifestation a réuni 2 050 € qui ont été reversés à la Ligue pour la lutte contre le cancer.

Merci aux participants et aux bénévoles !





Conseils municipaux...

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 19/09/2024

Présents : Mesdames GAUTHIER Anne-Sophie, JUNIOT Virginie, PERRAULT Aurélie ; Messieurs CHATELAIN Edouard, DESCHAMPS Patrick, LASNERET Yves, MICHON Sébastien

Absents et excusés : Mesdames JACQUEY Françoise, MAURELET Laura, SWARTVAGHER Marine, Messieurs, DELATOUR Guillaume, MICHAUX Jordy, PRUNIER Jean-Louis.

Absent non excusé : Monsieur FAYS Marc

1) Fonds de concours travaux d'éclairage public rue de la Croix Massey

Une demande de fonds de concours a été faite auprès de Troyes Champagne Métropole pour un montant de 6 920€.

2) Installation d'un relais Orange

La société Enzo mandatée par Orange souhaite installer une antenne téléphonique sur le finage de Laines-aux-bois avec un rayonnement de 2km. Le PLU impose une hauteur de 18 m maximum. Il s'agit d'un bail de 12 ans moyennant une redevance annuelle de 2 000€. Il est proposé de différer la décision dans l'attente de précisions sur l'implantation.

3) Travaux électriques salle pluriactivités

Suite à des plaintes de voisinage pour nuisances sonores répétées, différentes mesures ont été mises en place :

- Un rappel est réalisé lors des états des lieux d'entrée ainsi qu'un contrôle accru du limiteur de son lors des états des lieux de sortie.

- Pour éviter les branchements alternatifs, il est proposé de mettre en place un système procédant à une coupure générale en cas de dépassement du niveau sonore autorisé.

- En parallèle, il convient également de temporiser l'éclairage du parking et de remplacer le disjoncteur du lave-vaisselle. Plusieurs devis ont été réalisés : Clément Bernard est retenu pour un montant de 1 795€ HT.

4) Mise à disposition du site de Montaigny à TCM

Il est nécessaire d'officialiser la gestion du site de Montaigny à Troyes Champagne Métropole. La délibération est ajournée en l'attente de précision sur l'étendue et les limites des compétences de chacun. Une réunion est prévue le lundi 9 décembre.

5) Régie Municipale

La régie actuelle se limitant aux festivités du 14 juillet et afin de se mettre en conformité, son champ d'action est étendu à toutes les festivités gérées par la commune.

6) Informations diverses

- Renouvellement de l'abonnement panneau pocket pour 3 ans pour un montant de 390€
- Information sur la fièvre catarrhale qui touche les ovins et les bovins : toute personne détenant au moins un d'entre eux doit réaliser une déclaration en préfecture. Le formulaire est à prendre en Mairie.
- L'intervention des pompiers pour les nids de guêpes et de frelons reste gratuite.
- 29 enfants sont scolarisés à Saint-Pouange, les parents expriment leurs difficultés concernant l'absence de garderie périscolaire le mercredi après-midi. Madame le Maire prend attache auprès de la commune de Saint Pouange. En parallèle, les parents d'élèves ont réalisé un sondage auprès des parents des enfants scolarisés.
- L'agent communal est en mi-temps thérapeutique. Une entreprise a été contactée pour l'entretien des espaces verts.
- Un acte de vandalisme s'est produit le 10 septembre au soir dans les armoires de la fibre.
- Recours contentieux devant le tribunal administratif d'un administré suite à un arrêté de non-opposition à une déclaration préalable. La commune sera représentée par un avocat pour la défense de ses intérêts.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 07/11/2024

Présents : Mesdames GAUTHIER Anne-Sophie, JUNIOT Virginie, PERRAULT Aurélie et SWARTVAGHER Marine ; Messieurs CHATELAIN Edouard, DELATOUR Guillaume, DESCHAMPS Patrick, LASNERET Yves, MICHAUX Jordy, MICHON Sébastien et PRUNIER Jean-Louis

Absents et excusés : Mesdames JACQUEY Françoise et MAURELET Laura

Absent non excusé : Monsieur FAYS Marc

1) Renouvellement de l'installation d'éclairage public

Sachant que les subventions dédiées au passage Leds sont revues à la baisse en 2025, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le changement des éclairages publics du Chemin de La Chapelle, Saint Jacques, des Croisettes, La voie Basse des vignes, Saint Vincent, Voie Libé Nord, de Bretagne, de l'Isle, du Monceau et Emile Patris. Le coût des travaux est estimé à 36 000€ et la contribution communale serait égale à 50% de cette dépense soit 18 000€ (le Syndicat Départemental d'Energie de l'Aube prenant en charge 50%). Les travaux seront réalisés courant 2025.

2) Demande fonds de concours à Troyes Champagne Métropole

Le renouvellement des éclairage public (Leds) peut être subventionné à hauteur de 20% par Troyes Champagne Métropole. Le conseil vote la demande de fonds de concours pour les travaux cités ci-dessus.

3) Convention avec la Médiathèque de Troyes

Une convention de partenariat de lecture publique doit être signée entre la commune et le Conseil Départemental pour définir les engagements réciproques liés à la Bibliothèque Municipale. La convention a une durée de 5 ans.

4) Le transfert de compétences « Plan local d'Urbanisme » à Troyes Champagne Métropole

Le 20 septembre dernier, le Conseil communautaire de Troyes Champagne Métropole a approuvé, à la majorité, la prise de compétence en matière de « plan local d'urbanisme ». Les communes membres disposent alors d'un délai de trois mois pour s'y opposer dans les conditions prévues à l'article 136 de la loi « ALUR ». A défaut, la prise de compétence sera effective à l'issue de ce délai.

Le conseil municipal s'oppose à la majorité (10 contres et 3 abstentions) à ce transfert de compétence.

5) Coupe de bois- Forêt 2025

Le conseil municipal décide de ne pas valider la proposition de l'ONF concernant les coupes de bois proposées pour 2025 et de reporter ces travaux en 2026 voire 2027. Les travaux concernaient les parcelles 11.1, 12.3 et 5.2

6) Location petite salle de réunion (près de la bibliothèque)

Il a été décidé de permettre la location de la petite salle à des associations extérieures à la commune (associations culturelles, sociales, éducatives...) sous réserve de certaines conditions : en semaine uniquement et sur des créneaux compris entre 9 heures et 22 heures au tarif de 150 € pour 6 mois, pour un créneau hebdomadaire de 2h. Les associations communales restent prioritaires de l'usage de ce local.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 05/12/2024

Présents : Mesdames GAUTHIER Anne-Sophie, JACQUEY Françoise, JUNIOT Virginie, PERRAULT Aurélie et SWARTVAGHER Marine et Messieurs CHATELAIN Edouard, LASNERET Yves, MICHAUX Jordy, et PRUNIER Jean-Louis

Absents et excusés : Madame MAURELET Laura et Messieurs DELATOUR Guillaume, DESCHAMPS Patrick, FAYS Marc et MICHON Sébastien

1) Revalorisation de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE)

L'IFSE (Indemnité de Fonctions de Sujétions et d'Expertise) versée mensuellement constitue une des parts principales du régime indemnitaire appliqué aux agents municipaux. Madame Le Maire propose de réévaluer l'IFSE mensuelle de la secrétaire de mairie pour valoriser son engagement et son expertise.

2) Participation à la prévoyance

A compter du 1^{er} janvier 2025, en application de la réforme de la protection sociale complémentaire, la commune a l'obligation de participer financièrement à la protection sociale complémentaire des agents pour le risque prévoyance (maintien de salaire). Le montant minimal de participation est de 7€ par mois et par agent sans toutefois dépasser le montant de la cotisation due par l'agent. Le conseil a fixé à 10 €, le montant mensuel.

3) Renouvellement de la convention pour l'école de Saint Pouange

La nouvelle convention est prévue du 01^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027. Elle fixe la prise en charge financière de notre commune calculée en fonction des frais de fonctionnement de St Pouange. La participation financière demandée par enfant sera de 632€. La commune s'engage aussi à financer les frais liés aux activités scolaires telles que les entrées pour la piscine ainsi que le bus nécessaire pour y acheminer les enfants.

De plus, Madame le Maire rappelle qu'il est appliqué aux familles de Laines aux Bois, le tarif des familles de la commune de St Pouange et que le conseil s'engage à régler la différence.

4) Informations diverses

Madame Lilou FOUET a déposé un dossier de candidature pour intégrer le corps des Sapeurs-Pompiers Volontaires de Laines aux Bois. Félicitations pour son engagement

Suite à une interrogation d'un habitant, Madame Le Maire rappelle que toutes les animations musicales communales sont déclarées à la SACEM.



L'info en plus...

Réseau téléphonique cuivre

Le traditionnel réseau téléphonique cuivre, également utilisé pour se connecter à internet, est sur le point de disparaître.

Cette fermeture se déroulera en deux temps :

- la fermeture commerciale des offres sur réseau cuivre le 31 janvier 2026. Cela signifie qu'à partir de cette date, il ne sera plus possible de souscrire à une offre réseau cuivre.
- la fermeture technique des offres sur réseau cuivre le 31 janvier 2027. Tous les usagers devront migrer vers le réseau fibre optique afin de conserver l'usage de leurs services.

Date affouages 2024/2025

Les inscriptions pour les affouages 2024/2025 sont ouvertes jusqu'au jeudi 19 décembre 2024 aux horaires d'ouverture du secrétariat de mairie.

Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée du mardi 24 décembre au 01 janvier inclus. Réouverture le jeudi 02 janvier 2025 aux horaires habituels. Pour toute urgence, vous pouvez contacter Mme Le Maire ou les adjoints.

Vigilance cambriolages

La période de fin d'année s'accompagne malheureusement, comme souvent, d'une recrudescence de vols, cambriolages, ou actes malveillants. Il nous appartient d'être attentifs à tout événement suspect, et le cas échéant de les signaler à la gendarmerie.

Colis de fin d'année

Les colis de fin d'année seront distribués, par les membres du CCAS, le weekend du 14 et 15 décembre aux personnes de plus de 70 ans ne participant pas au repas.

Déchets sauvages

Il est fréquemment constaté que, malgré un ramassage régulier des ordures ménagères et de la présence de bacs de tri répartis sur le territoire de la commune, des dépôts sauvages et des déversements de déchets de toute nature ont lieu sur la commune et portent ainsi atteinte à la salubrité et à l'environnement.

Ces dépôts sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune, y compris aux abords des bacs de tri et sont passibles d'une amende maximum de 1 500€.



Dates à retenir...



Décembre 2024 :

- **Samedi et dimanche 14 et 15 décembre :**
Distribution des colis de Noël
Passage des pompiers pour les calendriers
- **Samedi 14 décembre :** Festivités de Noël à 17h45
- **Vendredi 20 décembre :** Dernier ramassage des déchets verts.

Janvier 2025 :

- **Vendredi 10 janvier :** Vœux du Conseil Municipal à 19h
- **Samedi 11 janvier :** Marche à Paris (Vitagym)

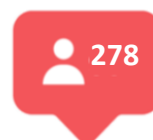
Permanences du secrétariat de Mairie

Lundi de 10h à 12h et de 17h à 19h - Jeudi de 16h à 19h

Pour rencontrer Mme le Maire, il est impératif de prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Téléphone : 03 25 75 66 18

Email : mairie.lainesauxbois@wanadoo.fr



Liker notre page Facebook « mairie de Laines aux Bois »

Télécharger l'application « PanneauPocket »

